



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 19 novembre 2020

DATE DE CONVOCATION

13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le **dix-neuf novembre** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, M. Jean-Marc FRELIH (arrivée à 19h00), M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (arrivée à 19h00), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés :

M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, Mme Marie-Françoise DUPAS (supplée par M. André LONGCHAMP), Mme Marie-Paule FONTAINE (supplée par Mme Evelyne MONNOT), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA).

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SEGUIN, 5^{ème} Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

19/11/2020/27

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	32
VOTANTS :	33

Objet : Remboursement pour la sortie SÉNIOR en Alsace du 04 avril 2020 – Annule et remplace la délibération n°20 10 18-39 du 18 octobre 2020

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le remboursement des trente-et-un versements correspondant à quarante inscriptions à hauteur de cinq-cent-trente-huit euros :

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

	NOM PRÉNOM	TARIF PAYE	TOTAL
1	JACQUEMIN Georges	9 €	9 €
2	SIRURGUET Madeleine, Gilles	18 €	18 €
3	CARAGUEL Dominique	14 €	14 €
4	MAROILLE Francine	9 €	9 €
5	ALLORY Claudine	16 €	16 €
6	CALLES Annie	16 €	16 €
7	SARRON Martine, Michel	32 €	32 €
8	SAGETTE Annie	14 €	14 €
9	FUSIER Nicole	14 €	14 €
10	BILLET DAVEAU Annie	14 €	14 €
11	DELIANCE Nathalie	9 €	9 €
12	GALMICHE Evelyne	14 €	14 €
13	PIERRAT Sylvie, Michel	32 €	32 €
14	DESLOGES Jacqueline, Jean Claude	32 €	32 €
15	GRANDCLEMENT Martine	9 €	9 €
16	BONNAIRE Marie-Reine	16 €	16 €
17	LEMONNIER Solange	9 €	9 €
18	GRIMPEL Bernadette	16 €	16 €
19	FIQUET Raymonde	14 €	14 €
20	THEEL Monique, Bruno	28 €	28 €
21	ARQUE Delphine	9 €	9 €
22	STEPHANT Rose Marie	14 €	14 €
23	BRETIN Jacques	14 €	14 €
24	THENLOT Jean-Pierre	14 €	14 €
25	ZEHNDER Catherine	16 €	16 €
26	VINCENT Jeanine MOREAU Yves BOURBON Lucette	41 €	41 €
27	BEURET Gérard Gisèle	28 €	28 €
28	PARROT Véronique	14 €	14 €
29	LATOUR Maryse BOURDOT Jean-Pierre	30 €	30 €
30	THEPENIER Annick	9 €	9 €
31	BRISTOT Françoise	14 €	14 €
		538 €	538 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout acte à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 27 novembre 2020

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRaternité

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr